

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **79 (1953)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Fig. 25. — Réception des signaux horaires.

A l'Institut de photogrammétrie et de géodésie, les étudiants s'initient également aux travaux d'astronomie de position. Nous y disposons entre autres d'un poste de T. S. F. pour la réception des signaux horaires scientifiques, d'un chronographe et de plusieurs chronomètres. Il est ainsi possible de déterminer l'état des chronomètres à quelques millièmes de secondes près et d'effectuer toutes les observations astronomiques utiles aux ingénieurs civils et topographes.

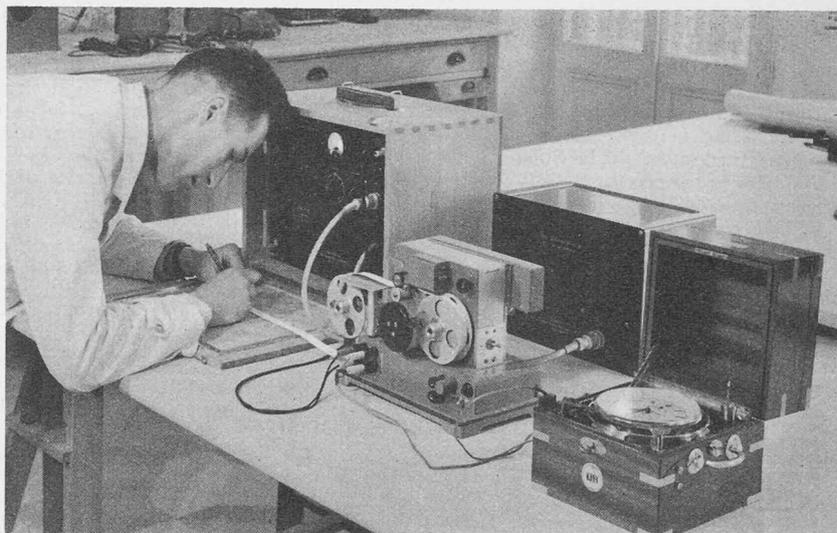


Photo Rich.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale extraordinaire du 22 mai 1953

1. Fonds des bourses S. V. I. A.

A l'occasion de la commémoration du Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, l'Assemblée a décidé la création d'un « Fonds des bourses S. V. I. A. ». La Société entend ainsi témoigner son intérêt à l'Ecole polytechnique, et faciliter l'accès des études techniques supérieures aux jeunes gens méritants et de condition modeste.

A cet effet, une somme de 3000 fr. sera versée par la S. V. I. A. sur un livret de dépôt exploité par le directeur de l'E. P. U. L. Chaque année, il sera prélevé 300 fr. sur ce fonds pour constituer une bourse d'étude.

Pourront bénéficier de cette bourse, les étudiants de nationalité suisse, régulièrement inscrits aux divisions de l'E. P. U. L. préparant aux carrières admises à la S. V. I. A., et exonérés des finances de cours. Les demandes de bourses devront être présentées au directeur de l'E. P. U. L.

Le choix du bénéficiaire sera fait par le directeur de l'E. P. U. L., assisté de deux professeurs; ce choix sera communiqué pour approbation à deux membres de la S. V. I. A. désignés par le président (en principe les présidents des Groupes). Ces cinq personnes seront garantes de l'attribution des bourses conformément au règlement et sont tenues à une complète discrétion. Leur choix est sans appel.

Les bourses seront attribuées sous forme de prêts d'honneur; les sommes remboursées seront versées au Fonds pour permettre d'en prolonger la durée. Le Fonds pourra également être alimenté par des dons ou legs de membres de la S. V. I. A. désirant ainsi manifester spécialement leur intérêt à cette action.

2. Membres honoraires

L'Assemblée a, d'autre part, tenu à distinguer deux membres de la S. V. I. A. qui ont, à de nombreuses reprises, fait preuve d'un intérêt et d'un dévouement particulier à l'égard de la Société; ces deux membres ont en outre grandement contribué au développement de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et la S. V. I. A. a voulu les en remercier tout spécialement à l'occasion du Centenaire de l'E. P. U. L. Il s'agit de M. Pierre Oguey, ingénieur, chef du Département de l'instruction publique et des cultes,

M. Alfred Stucky, ingénieur, professeur et directeur de l'E. P. U. L.

Ces deux personnalités, de réputation internationale, et dont la brillante carrière fait honneur au canton de Vaud, ont été élues membres honoraires par acclamation.

DIVERS

Distinction

Le président de la Société française des électriciens a conféré récemment à M. Daniel Gaden, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, le titre de « Membre lauréat » de la société.

Notre périodique, qui s'honore d'avoir parmi ses plus fidèles collaborateurs M. Gaden, lui adresse aujourd'hui ses vives félicitations.

D. BRD.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr.: STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

524. Jeune ingénieur civil. Béton armé; en outre: dessinateur. Bureau d'ingénieur. Ville de Suisse romande.

536. Jeune ingénieur ou technicien en génie civil. Langues: allemande, française et si possible l'anglais. Age max.: 28 ans. Entrée à convenir. Place stable. Genève.

554. Jeune technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur. Bureau d'architecte. Ville du canton de Berne.

558. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Ville de Suisse romande.

586. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur. Bureau d'architecte. Suisse romande.

600. Technicien en béton armé. Bureau d'ingénieur et entreprise du bâtiment. Ville du Maroc. Offres de service en langue française sur formules-avion du S. T. S.

680. Dessinateur en bâtiment—conducteur de travaux. Langue maternelle française. Bureau d'architecte. Ville de Suisse romande.

682. Jeune ingénieur civil ou technicien en bâtiment. Essais des matériaux du bâtiment. Institut de l'Etat. Suisse romande.

684. Dessinateur en génie civil. Zurich.

686. Dessinateur en béton armé ou en génie civil. Suisse orientale.

688. Technicien en bâtiment. Nord-ouest de la Suisse.

690. Architecte, technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur. Ville du canton de Berne.

692. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Valais.